

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SÉANCE DU 23 JUIN 2014 MORET SUR LOING

ETAIENT PRESENTS :

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune de DORMELLES
Commune d'ECUELLES
Commune de LA GENEVRAYE
Commune de MONTARLOT
Commune de MONTIGNY SUR LOING
Commune de MORET SUR LOING
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de NONVILLE
Commune de PALEY
Commune de REMAUVILLE
Commune de SAINT ANGE LE VIEIL
Commune de SAINT MAMMES
Commune de THOMERY
Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VENEUX LES SABLONS
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE
Commune de VILLE SAINT JACQUES
Commune de VILLECERF
Commune de VILLEMARECHAL
Commune de VILLEMER

Mr VERNERY, Mme CROGNY-RASPILAIRE, Mrs HEYDEL, DEPARIS
Mrs LARGILLIERE, AVRILLEAUD
Mr FONTUGNE, Mme ACHARENTRE-ROUSSET, Mr GIRAULT
Mme PERINI,
Mrs LOEUILLLOT, LE TOUCHE,
Mme MONCHECOURT,
Mrs SEPTIERS, MAROTTE, Mme ROUSSEAU, Mr LABOUZE
Mr GUIMARD,
Mr PLOUVIER
Mrs COCHIN, GILLON
Mrs LANNEAU,
Mrs GASCUEL, GOISET,
Mr BRUMENT, Mme HARIVEL,
Mr MICHEL, Mme FRIGNET, Mme DE LA FUENTE
Mme PILLOT
Mrs BENARD, SOUCHARD, Mme INGHELBRECHT, Mme EPIKMEN
Mr MOMON, Mme FAIDER-LOGET,
Mr DUCHATEAU, Mme PAJNIC
Mrs DEYSSON, ILLIEN
Mr REGNERY
Mrs PICLIN, VITRY

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES

Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE
Commune d'EPISY

Commune de MONTIGNY SUR LOING
Commune de NONVILLE
Commune de SAINT MAMMES
Commune de TREUZY LEVELAY
Commune de VILLEMARECHAL

Mme CASTENER pouvoir Mr VERNERY
Mr BILLARD pouvoir Mr SEPTIERS
Mme CARVALHO pouvoir Mme PERINI
Mr MORISSEAU pouvoir Mme MONCHECOURT
Mr BALLAND pouvoir Mr PLOUVIER
Mr SURIER pouvoir Mme EPIKMEN
Mr CAUPIN pouvoir Mme PILLOT
Mme KLEIN pouvoir Mr REGNERY

ETAIT ABSENTE EXCUSEE

Commune de MONTIGNY SUR LOING

Mme JACQUENET

ETAIENT ABSENTS

Commune de LA GENEVRAYE
Commune de NANTEAU SUR LUNAIN
Commune de REMAUVILLE
Commune de VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Mme DUCREUX
Mr FRAUD
Mr GUERRY
Mme BERGER

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Mr Jean-Luc ROBILLIARD
Mr Thomas LETULLIER
Mr Olivier SUTY
Mme Dominique MATHIOT

Melle Christelle SCHEFFER
Mme Lise COHEZ

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint du pôle « APROTER »
Directeur de Cabinet
Chef du service « Administration »
Général / Ressources Humaines
Chef du service « Finances »
Assistante de Direction

Les Conseillers Communautaires présents ont signé la feuille de présence.

Monsieur SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING, ouvre la séance à 18 h 45.

Madame MONCHECOURT est élue secrétaire de séance.

En ce qui concerne le compte-rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu le 30 avril 2014, il y a lieu de rapporter la question de Monsieur LABOUZE, Conseiller Communautaire de la Commune de MORET SUR LOING concernant la CFE.

Mademoiselle SCHEFFER, Chef du service « Finances » informe que le taux de CFE de MORET SEINE & LOING augmente dans les limites fixées par la loi. Il ne peut dépasser le taux national.

Installation de Monsieur HEYDEL

Par courrier en date du 16 mai 2014, réceptionné le 19 mai 2014, Monsieur Patrick TAILLEFUMIER de la Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE a fait part à Monsieur Patrick SEPTIERS, Président de MORET SEINE & LOING de sa démission de Conseiller Communautaire.

En vertu de l'Article L 273.10 du Code Electoral, le remplacement de Monsieur Patrick TAILLEFUMIER est assuré par le suivant sur la liste des candidats au mandat de Conseiller Communautaire, élu Conseiller Municipal et de même sexe que le Conseiller Communautaire démissionnaire.

LE PRESIDENT déclare installer Monsieur James HEYDEL de la Commune de CHAMPAGNE SUR SEINE dans les fonctions de Conseiller Communautaire.

ARRIVEE DE MADAME DE LA FUENTE – COMMUNE DE THOMERY

INFORMATIONS DIVERSES

POLE « APROTER »

Développement local

Les travaux relatifs à l'éco-pôle sont en cours. Les terrains vont être vendus.

Fibre optique

Le Comité Syndical s'est réuni ce jour. Notre adhésion au Syndicat sera effective en septembre. Des réunions de travail seront programmées pour définir la stratégie à mettre en place.

SMEP

Monsieur MAROTTE a été élu Président du SMEP.

Prêts d'honneur

20 000 € - ouverture d'une fromagerie à MORET SUR LOING

10 000 € - Ouverture d'un salon de thé/restauration à MORET SUR LOING

12 000 € - Reprise de la boulangerie du Faubourg à MORET SUR LOING

25 000 € – Reprise Société AMI à ECUELLES

Ingénierie Technique

Instruction des autorisations d'urbanisme : Afin de pouvoir dimensionner le service pour être opérationnel en octobre, il convient que les Communes délibèrent et nous fassent part des actes qu'elles souhaitent confier à MORET SEINE & LOING.

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »

Piste de roller

Les travaux se terminent. L'inauguration est programmée le 13 septembre 2014.

Manifestations

450 participants pour la Foulée et plus de 400 pour la Rando.

La course VTT à VERNOU LA CELLE SUR SEINE et le tournoi de foot à DORMELLES ont rencontré un vif succès.

Programme des activités

Un exemplaire a été distribué aux membres présents. Il recense les activités proposées par les services « Jeunesse & Sports » et « Centre Social » pendant l'été.

Extension du centre social

Les travaux se poursuivent dans de bonnes conditions. Fin des travaux en septembre 2014.

POLE « RESSOURCES »

Scènes rurales

La saison 2013/2014 s'est achevée avec un taux d'occupation de 96.6 %.

Une convention a été signée avec le Conseil Général pour la saison 2014/2015.

Réforme territoriale

MORET SEINE & LOING sera impactée par cette réforme pour laquelle il faudra évaluer les impacts (compétences, périmètre, financiers, etc...).

Décisions

n° 18/2014 du 13 mai 2014

Signature d'une convention d'objectif avec chacune des écoles de musique du territoire (Musiques en Seine, Association Accords, Conservatoire de Champagne sur Seine et Ecole de Musique des Bords du Loing) ayant pour objet la mise en œuvre de l'enseignement musical conformément aux préconisations ministérielles. Cette convention est conclue pour un an du 1^{er} juin 2014 au 31 mai 2015.

n° 19/2014 du 16 mai 2014

Signature d'une convention avec la Communauté de Communes des Deux Fleuves, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Seine et Marne et la Fédération Française de la Randonnée Pédestre ayant pour objet l'édition d'un Topoguide pour la randonnée pédestre intitulé « Les Deux Confluents ». Moret prendra à sa charge la somme de 19 696 €. Cette convention prend effet à sa date de signature et prendra fin à rupture des stocks des parties.

n° 20/2014 du 23 mai 2014

Signature d'une convention avec deux professeurs d'enseignements artistiques pour assurer des prestations musicales lors du Festival Jeunesse le 31 mai 2014 de 15 h 30 à 18 h. La rémunération est fixée à 150 €/intervenant.

n° 21/2014 du 7 juin 2014

Signature d'une convention de prestation de service avec Monsieur Michel KLOPFER, représentant du Cabinet KLOPFER, ayant pour objectif de préparer les orientations stratégiques en matière financière et fiscale de Moret Seine et Loing. Les honoraires sont fixés à 1 220 € HT par jour de travail et 80 € HT par aller/retour d'un consultant sans toutefois dépasser la somme 14 950 € HT.

n° 22/2014 du 13 juin 2014

Signature avec ACT'ART d'une convention de partenariat concernant la programmation de 6 spectacles dans le cadre des scènes rurales pour la saison 2014/2015. Celle-ci précise notamment les engagements des parties sur l'organisation de ces manifestations culturelles dans différentes communes. Moret Seine et Loing s'engage à participer financièrement en réglant à ACT'ART une participation s'élevant à 7 500 €.

Prochain Conseil Communautaire

Le 13 octobre 2014 à 20 h 30 (lieu à définir)

ORDRE DU JOUR

POLE « APROTER »

Service « Développement Local »

Propriété Carnot – Etang de Moret : signature d'une promesse de vente avec la SAFER Ile de France

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, la SAFER Ile de France a proposé à MORET SEINE & LOING son expertise pour accompagner le devenir de la propriété Carnot et favoriser l'émergence d'un projet favorisant le développement local. Ce partenariat se formaliserait par la signature d'une promesse de vente entre MSL et la SAFER d'un montant de 1 700 000 € d'une durée d'un an à compter de la date de signature.

La SAFER intervient en tant qu'Assistant à Maître d'Ouvrage, aussi bien auprès du propriétaire que de l'acheteur éventuel, et accompagne le développement de projets. Elle gère également d'éventuels échanges fonciers, d'éventuelles compensations de déboisement, ce qui est une problématique prégnante pour la propriété Carnot dont 80% de la surface se situe dans un espace boisé classé de plus de 100 ha.

La SAFER peut accompagner un projet désigné par la collectivité, à l'instar du projet de parc animalier Terra Animalia, axé autour des animaux du cinéma porté par la société Fauna Films basée à VILLEMÉR, qui compte près de 5000 tournages à son actif. Le cas échéant, la SAFER dispose d'un portefeuille national de porteurs de projets potentiellement intéressés par des biens tels la propriété Carnot.

La rémunération de la SAFER IdF se fera au moment de la cession de la propriété, et sera supportée par l'acheteur (de l'ordre de 6% du montant de la vente). Cette charge sera largement minimisée pour celui-ci, une acquisition auprès de la SAFER étant exemptée de droits de mutation (5,1% du montant d'une cession)

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014 s'est prononcé favorablement.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à signer la promesse de vente avec la SAFER relative à la propriété Carnot – Etang de Moret à ECUELLES.**

Terrain Céramique – Modification du prix de vente à la Fondation Action Enfance

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable pour vendre à la Fondation Action Enfance une parcelle de 10 050 m² sur les anciens terrains de la Céramique à ECUELLES.

L'estimation réalisée par les services des domaines est de 9 €/m².

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à vendre à la Fondation Action Enfance, le lot 1 issu de la totalité de la parcelle E 634 et d'une partie de la parcelle E 1582 de 10 050 m² au prix de 30 €/m² et à signer tout acte s'y rapportant.**

Terrain Céramique – Modification du prix de vente à la Commune d'ECUELLES

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable pour vendre à la Fondation Action Enfance une parcelle de 10 050 m² sur les anciens terrains de la Céramique à ECUELLES.

La Commune d'ECUELLES, quant à elle, projette sur ces mêmes terrains, l'implantation d'une maison de soins, d'une pharmacie et d'une médiathèque.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à vendre à la Commune d'ECUELLES le lot n° 2 (4620 m²), le lot n° 3 (5 635 m²), le lot 5 (455 m²) issus de la parcelle E 1582 soit 10 710 m² au prix de 30 €/m² et à signer tout acte s'y rapportant**

Extension de la tranche 4 – Lieudit « Les trop chères – les clubs » - Pôle Economique des Renardières à ECUELLES

MORET SEINE & LOING doit prochainement déposer un permis d'aménager concernant l'extension de 17 hectares (tranche 4) sur le Pôle Economique des Renardières à ECUELLES.

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à déposer un permis d'aménager pour la tranche 4 du PER à ECUELLES – Lieudit « Les Trop Chères – Les Clubs » et à signer tout acte s'y rapportant.**

POLE « SERVICES AUX HABITANTS »

Service « Jeunesse & Sports »

Piscines – Tarifs - Créneaux scolaires et activités clubs

Comme chaque année, et avant que la saison 2014 / 2015 ne débute, il convient d'établir les tarifs qui seront appliqués pour :

- aux clubs et autres organismes utilisant les 2 piscines ;
- aux écoles situées en dehors du territoire de MORET SEINE & LOING*

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable pour augmenter les tarifs d'environ 3 % avec l'arrondi au 10^{ème}.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à augmenter les tarifs des piscines de MORET SEINE & LOING de 3 % avec l'arrondi au 10^{ème}, pour la saison 2014/2015**

Le Président précise que le recrutement des MNS s'avère de plus en plus difficile, ce qui perturbe le bon fonctionnement des piscines. Il conviendra, pour assurer la continuité du service, de réfléchir à la réorganisation de ces équipements.

A la demande de Madame INGHELBRETCH, le Président indique qu'une convention a été signée entre MORET SEINE & LOING et SOS MNS mais que cet organisme rencontre les mêmes difficultés que nous.

Location de matériel

Le service « Jeunesse & Sports » a été sollicité par le Conseiller Pédagogique de l'Education Nationale de la circonscription de FONTAINEBLEAU pour une location de vélos avec casques.

Afin d'entériner d'éventuelles nouvelles demandes, le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, s'est prononcé favorablement pour fixer la location à 10 € par vélo (avec casque) et par jour.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à appliquer ce tarif**

POLE « RESSOURCES »

Service « Administration Générale »

Installation des représentants au sein des Commissions Communautaires

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 30 avril 2014, s'est prononcé favorablement sur la création de 8 (huit) Commissions composées d'un Conseiller Communautaire et d'un Conseiller Municipal dont :

- Commission « Finances – Administration Générale » (Bureau Communautaire)
- Commission « Education – Culture »
- Commission « Développement Economique & Eco-Activités »
- Commission « Environnement – Agenda 21 »
- Commission « Aménagement du Territoire »
- Commission « Centre Social – Insertion – Emploi – Habitat »
- Commission « Petite Enfance »
- Commission « Jeunesse & Sports »

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable sur les représentations au sein de ces Commissions.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE LE PRESIDENT à installer, sur proposition des Communes membres, les Conseillers Communautaires et Municipaux au sein de ces différentes Commissions.**

*Certaines Commissions se réuniront prochainement afin d'aborder les dossiers d'actualité.
Des groupes de travail, issus de ces Commissions, seront créés pour travailler sur un thème particulier.*

ARRIVEE DE MADAME FRIGNET – COMMUNE DE THOMERY

Représentants au sein des Associations et Etablissements

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable pour désigner des représentants au sein d'Associations et Etablissements dont elle est adhérente, à savoir :

1°) - Etablissement Public Foncier (EPF)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de l'EPF**

2°) – Syndicat de co-propriété Prugnat

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Madame Sylvie MONCHECOURT**

3°) – Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Madame Sylvie MONCHECOURT pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de la CADA**

4°) – Comité National d'Actions Sociales (CNAS)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Lionel LOEUILLLOT (Elu) et Madame Dominique MATHIOT (Agent) pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du CNAS**

5°) – Comité Technique (CT)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE : - en tant que titulaires : Monsieur Lionel LOEUILLLOT (Président) – Madame Sylvie MONCHECOURT –
Monsieur Francis DUCHATEAU
- en tant que suppléants : Messieurs Jacques PICLIN – Bruno MICHEL – Yves BRUMENT
pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du CT**

6°) – Pôle Sud 77

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Patrick SEPTIERS pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du Pôle Sud 77**

7°) – Pacte Sud 77

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Patrick SEPTIERS pour représenter MORET SEINE & LOING au sein du Pacte Sud 77**

8°) – Initiatives Télécentre 77

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Yves BRUMENT pour représenter MORET SEINE & LOING au sein d'Initiatives Télécentre 77**

9°) – Seine & Marne Développement

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de Seine & Marne
Développement**

10°) – Initiatives Melun Val de Seine & Sud Seine & Marne

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Jean-Philippe FONTUGNE pour représenter MORET SEINE & LOING au sein d'Initiatives Melun Val de
Seine & Sud Seine & Marne**

11°) – Maison de l'Environnement

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Jean-François GUIMARD pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de la Maison de
l'Environnement**

12°) – Natura 2000

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Monsieur Yves BRUMENT pour représenter MORET SEINE & LOING au sein de Natura 2000**

13°) – COmité de PIlotage relatif à l'étude globale sur le Lunain (COFIL)

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE Madame Marie-Claire PERINI et Monsieur Jean-François GUIMARD pour représenter MORET SEINE & LOING au
sein de ce COFIL**

ARRIVEE DE MONSIEUR MAROTTE – COMMUNE DE MORET SUR LOING

Modification d'un représentant de la Commune de MORET SUR LOING au sein du SIAGL

Le Conseil Communautaire du 30 avril a validé les représentants de la Commune de MORET SUR LOING au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion du Loing.

Une modification étant intervenue, la Commune de MORET SUR LOING a désigné Monsieur Patrick SEPTIERS (membre titulaire) pour remplacer Monsieur Daniel GUIDOUX (membre titulaire) et Monsieur Michel FOURNIER suppléant de Monsieur SEPTIERS.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
DESIGNE pour représenter Monsieur Daniel GUIDOUX au sein du SIAGL : Monsieur Patrick SEPTIERS, membre titulaire et
Monsieur Michel FOURNIER, suppléant de Monsieur SEPTIERS**

Service « Finances »

Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge (CLETC)

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, la CLETC est créée par l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membre des conseils municipaux ; chaque commune dispose d'au moins un représentant.

La CLETC est chargée d'établir un rapport financier et/ou fiscal, lors des adhésions de communes ou lors de transfert de compétence. Ce rapport soumis aux votes des conseils municipaux et du conseil communautaire détermine les Attributions de Compensation.

La Commission élit son Président et un Vice-Président parmi ses membres. Le Président convoque la commission et détermine son ordre du jour ; il en préside les séances. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par le Vice-Président.

La Commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission, à des experts.

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, a émis un avis favorable sur la composition de la CLETC, à savoir un membre titulaire et un membre suppléant par Commune membre.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
AUTORISE la composition de la CLETC par un membre titulaire et un membre suppléant de chacune des Communes membres.**

Madame INGHELBRETCH souhaiterait que soit abordé, lors d'une prochaine réunion de la CLETC, les modalités d'attributions des allocations de compensation.

Monsieur SEPTIERS y est favorable. Il rappelle cependant que les incidences pèseraient sur les budgets des Communes.

Comptes administratifs et de gestion – Reprise et affectation des résultats 2013

Conformément aux articles L. 1612-12 et L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux dispositions financières et comptables, il convient pour l'ensemble des budgets de MORET SEINE & LOING :

De prendre connaissance pour l'exercice 2013 :

- . des comptes administratifs établis par le Président de Moret Seine et Loing (détail transmis avec le Budget 2014)
- . des comptes de gestion établis par le Comptable Public ;
- . des résultats de l'exercice 2013 suivants :

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing :

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 178 151,91 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 1 602 104,86 € ;

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- . La section d'investissement fait apparaître un déficit de 91 330,28 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 96 781,89 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 879 131,47 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 6 052,28 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 35 885,09 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 45 280,09 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 92 347,13 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 3 868,76 € ;

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 519,73 € ;

Vu l'article 3 de l'arrêté préfectoral DRCL-BCCCL-2013 n° 37, les résultats 2012 du Syndicat Mixte des Transports du Canton de Moret sur Loing ont été transférés au Budget Principal de MORET SEINE & LOING comme suit :

- . La section d'investissement fait apparaître un excédent de 114 428,80 € ;
- . La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 537,92 € ;

Le Bureau Communautaire, lors de sa séance du 2 juin 2014, s'est prononcé favorablement sur la reprise des résultats de l'exercice 2013, à savoir :

Budget Principal M14 de Moret Seine et Loing, avec intégration des résultats du Syndicat Mixte des Transports du Canton de Moret sur Loing :

- . C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 292 580,71 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 1 602 642,78 € ;

Budget Annexe M4 – Hôtel d'Entreprises de la CCMSL :

- . C/ 001 – Déficit d'exécution de la section d'Investissement : 91 330,28 € ;
- . C/ 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 91 330,28 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 5 451,61 € ;

Budget Annexe M14 – Pôle Economique des Renardières :

- . C/ 001 – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 879 131,47 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 6 052,28 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Champagne sur Seine :

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'Investissement : 35 885,09 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 45 280,09 € ;

Budget Annexe M14 – Zone Industrielle à Vernou la Celle sur Seine :

- . C/ 001. – Excédent d'exécution de la section d'investissement : 92 347,13 € ;
- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 3 868,76 € ;

Budget Annexe M14 – CISPD de la CCMSL :

- . C/ 002. – Report à nouveau à la section de fonctionnement : 519,73 € ;

Ces résultats ont été constatés, repris et affectés dès le Budget Primitif 2014.

Le Président commente les documents relatifs aux différents comptes puis appelle à d'éventuelles questions.

Aucune question n'étant posée, le Président se retire et cède la présidence à Madame MONCHECOURT, Vice-Présidente déléguée aux Finances qui fait procéder aux votes.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOpte les comptes administratifs, les comptes de gestion pour l'exercice 2013**

Le Président remercie le Directeur Général et Mademoiselle SCHEFFER pour le travail effectué.

QUESTIONS DIVERSES

A la demande de Madame INGHELBRETCH, la liste des Vice-Présidents avec leurs délégations sera adressée aux Conseillers Communautaires.

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 19 h 40

Le Président

P.SEPTIERS



La secrétaire de séance

S. MONCHECOURT